

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible au budget primitif 2007 en vue de l'attribution de subventions exceptionnelles aux associations culturelles s'élève à 64.970 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, les aides suivantes :

ASSOCIATION ROCKQUIEM :

Cette association envisage de réaliser une nouvelle version du requiem rock créé en 1987 par Claude GIOT.

Cette nouvelle version qui sera présentée à l'automne 2007 à la Maison de la Culture associera l'Orchestre des Dômes et le Canto Général d'Auvergne. Elle sera placée sous la direction de Pascal BERTRAND, compositeur et ancien élève de Claude GIOT.

Outre la mise à disposition gratuite de la Maison de la Culture pour deux soirées, la Ville est sollicitée pour une aide financière.

2.000 €

COMPAGNIE LEON LARCHET :

A l'occasion des 10 ans de sa création, la compagnie Léon Larchet souhaite mener un projet original visant à porter un regard sur les relations qui tissent la culture auvergnate. De nombreux acteurs culturels seraient ainsi associés à cette démarche visant à illustrer la vitalité de la culture régionale.

Ce projet serait réalisé sur deux ans (2007 et 2008) et consisterait à réaliser dans un premier temps, des prises de vues de différentes actions menées par des acteurs culturels, (dans le cadre d'ateliers d'écriture, de séances de répétitions, de spectacles, de lectures...). Un DVD serait ensuite gravé pour retracer la variété de ces démarches.

L'année 2008 sera consacrée à la réalisation et au mixage du film, la sortie du DVD étant programmée pour le mois d'octobre 2008.

5.000 €

LES PORTES DE L'AUVERGNE :

Cette association qui exploite « Radio Arverne » a mis en œuvre pendant le dernier Festival du Court Métrage une série d'émissions quotidiennes sur l'actualité du Festival. Ces émissions étaient réalisées depuis la librairie des Volcans.

500 €

LE PETIT THEATRE DE VALLIERES :

Une demande de subvention exceptionnelle est présentée afin de soutenir les 10 ans du Petit Théâtre en 2008. Le projet vise à créer un spectacle interactif représenté 10 soirs d'affilée, et d'éditer cette création (éditions du et par le Petit Théâtre de Vallières).

L'écriture serait assurée dès 2007 par l'atelier du Théâtre Vice et Versa et s'appuierait sur des compétences professionnelles de même que la partie spectacle vivant, qui permettrait d'encadrer et de jouer ensemble, intégrant ainsi les amateurs dans une véritable expérience de formation.

Le thème choisi est celui du « procès de 3000 ans de théâtre ». Cette pièce devra être adaptable à n'importe quelle scène, et il est envisagé une interactivité avec le public, où pourraient être choisis les jurés.

Ce projet s'échelonne sur 2 ans, 2007-2008, et nécessite un engagement de principe de la part de la Ville, les travaux d'écriture étant réalisés sur 2007 et le spectacle travaillé sur 2008 pour être présenté au public lors du Festival « Courtes de Théâtre », du 16 au 25/09/08.

3.000 €

COMPAGNIE D.F. :

Cette compagnie sollicite un concours exceptionnel de la Ville afin de monter un projet dans la continuité de celui de l'an passé, « Mer forte...à agitée ».

L'édition 2006 avait été soutenue à hauteur de 15.000 €. Elle avait rencontré un écho favorable tant dans le milieu artistique qu'auprès des spectateurs, impliqués dans les débats.

L'édition 2007 proposée pourrait être l'occasion de fédérer plusieurs artistes autour d'un même projet :

1) « P.P.P. » :

La compagnie Le Souffleur de Verre (Cédric VESCHAMBRE et Fabrice GAILLARD) s'interroge sur l'œuvre de PASOLINI

2) « Que le dernier éteigne la lumière » :

La Compagnie NAJDA pose la problématique de la station debout, afin de rester digne (danse, parole, vidéo)

3) « Parle Cassandre, Parle » :

Le Théâtre des Guetteurs d'Ombre pose la problématique de la guerre et la vie des femmes, en s'appuyant sur une collecte de paroles (déjà financé au titre de l'aide à la création), remplacé par « EMILY'S GHOSTS » par le collectif ONJT, une archéologie de l'imaginaire autour d'une âme en incandescence .

12.000 €

THEATRE DU PELICAN :

La Compagnie du Théâtre du Pélican a pérennisé son action d'accueil d'auteurs en résidence. Le projet se poursuit dans le respect du programme initial. L'ouvrage édité par le SUC est sorti le 8 février 2007, tandis que « Mémoires des Origines » est présenté au public de la Cour des Trois Coquins du 24 au 29 avril 2007.

5.200 €

ATELIERS DU CAPRICORNE :

Les Ateliers du Capricorne ont présenté aux élèves clermontois leur création « Toto n'aime pas les maths », en partenariat avec l'Education Nationale.

Ce spectacle de théâtre scientifique a pour objectif de dédramatiser l'enseignement des mathématiques et d'en faire découvrir la magie.

4.500 €

ASSOCIATION OLYMPIADES CHIMIE AUVERGNE :

Comme les années précédentes, cette association a activement participé aux épreuves régionales des « Olympiades Nationales de la Chimie » organisées conjointement par le Comité National de la Chimie et l'Inspection Générale de l'Education.

La manifestation est ouverte aux élèves volontaires des classes terminales des lycées généraux et techniques. Des prix sont remis aux meilleurs d'entre eux et en particulier un prix de la Ville de Clermont-Ferrand.

200 €

CENTRE CULTUREL JULES ISAAC :

Le Centre Culturel Jules Isaac a souhaité commémorer le centième anniversaire de la création administrative de la communauté juive de Clermont-Ferrand et de ses environs.

La commémoration, ouverte à tous les publics, a eu lieu le dimanche 11 mars dernier à la salle multimédia Georges Conchon en présence de personnalités locales, d'anciens combattants et de déportés, de représentants des autres institutions religieuses, de membres de la communauté, d'anciens rabbins et de présidents de l'ACI.

3.000 €

ASSOCIATION PREMUDANSE :

En raison de leur qualification pour le concours national de la Confédération Nationale de Danse qui aura lieu du 16 au 19 mai 2007 à ANZIN, trente deux élèves de l'Ecole Municipale de Danse accompagnés de leurs professeurs feront le déplacement dans cette cité du département du NORD.

6 000 €

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 mai 2007

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI